

ASSOCIATION "LA GRAPPE D'OR"

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du 07 octobre 2023

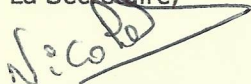
- La séance débute à 18 h 45.
- 78 personnes sont présentes et 35 ont donné leur procuration pour vote, sur un total de 172 adhérents (dont 31 pour la chorale).
Sont excusés Danielle Brulebois et Yves Clavier.
Le Président remercie Eddy Lacroix, Vice-Président de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille (Animation Culturelle et Services à la Personne), pour sa présence. Il se félicite du grand nombre de personnes présentes et regrette qu'il n'y ait pas autant de monde lors des sorties organisées par l'association.
- Les statuts de l'association devront être modifiés, par rapport au quorum des assemblées générales ordinaires.
- L'activité « yoga kids » est supprimée, car seulement 6 enfants y sont inscrits, dont 1 seul du village.
- Du hand-ball et du volley-ball seront proposés en 2024, après l'achèvement du city-stade de la commune.
- Un nouvel atelier « Autour du fil » a démarré le 21 septembre, avec 9 participantes.
- L'atelier « Mémoire et Connaissances » a repris le 06 octobre, avec une dizaine de personnes.
- La randonnée équestre des 21, 22 et 23 juillet a connu un beau succès.
- La chorale poursuit ses activités. Ses membres regrettent cependant les difficultés rencontrées pour l'utilisation de la chapelle.
- Il serait souhaitable de ne plus utiliser de vaisselle jetable, mais les alternatives ne sont pas forcément évidentes à mettre en place.
- Le Président remercie tous les sponsors, en particulier Claude et Eliane Jacquier, Christian et Jean Belleraut, tous les bénévoles et les membres du conseil d'administration de l'association.
- **BILAN FINANCIER :**

Le livre de comptes a été contrôlé et approuvé par notre commissaire aux comptes, Eliane JACQUIER.
Au 31 août 2022, le solde du compte courant est de 13 692,38 € et celui du compte sur livret de 6 945,63 €, soit un total de 20 638,01 €.
- **ORIENTATIONS POUR 2023/2024 :**
 - Une soirée jeux est prévue vendredi 20 octobre à 20 h.
 - La soirée moules-frites aura lieu le 21 octobre. Les inscriptions sont à rendre avant le 16 octobre.

- Le cyclo-cross aura lieu le dimanche 05 novembre.
- Comme l'année dernière, il est prévu pour le Téléthon, vendredi 06 décembre à partir de 17 h, une vente de gaufres, marrons et vin chaud, ainsi qu'une tombola.
A cette occasion, l'Ensemble Vocal Marie Nodier se produira dans la salle polyvalente.
- L'Arbre de Noël aura lieu le dimanche après-midi 10 décembre.
- Deux représentations théâtrales de la troupe de DESNES seront données les 17 et 18 février 2024.
- La randonnée gourmande aura lieu le jeudi 09 mai.
- Le concours de pétanque, en semi-nocturne, est prévu le 08 juin.
- Pour le concert de la chorale, qui aura lieu début juillet, les choristes aimeraient chanter sur Lons (église des Cordeliers ?).
- La Fête des Tracteurs à Cosges aura lieu le 21 juillet.
- Le vide-greniers est prévu le 25 août.
- Les « Jeudis de Pays » devraient en principe être reconduits l'année prochaine.
La Grappe d'Or et l'ACCA se partageraient la tenue de la buvette.
- Eddy Lacroix prend la parole, pour souligner le dynamisme de l'association, le grand nombre de manifestations, le théâtre, la chorale... Il ne manquera pas de faire remonter ces informations à la commission culturelle de la Communauté de Communes. Il dit un grand bravo à toutes ces personnes, qui font vivre le territoire.
- Le Président souligne la difficulté pour obtenir certains matériels (ex. barrières pour le cyclo-cross). Eddy Lacroix répond que la Com Com va réfléchir au problème.
- **RENOUVELLEMENT DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**
 - Martine Pelligand, Pascale Boulay et Yves Clavier sont réélus.
 - Les responsables sont maintenus dans leurs fonctions.
 - La copie du drapeau, réalisée par Claudine Banctel, Magali Cretin et Christophe Chaloyard, est remise à M. le Maire de la Commune. Environ 115 h de broderie ont été nécessaires pour cette réalisation.
 - Une convention sera établie, stipulant que la commune devra laisser le drapeau à la vue du public.
 - Monsieur le Maire remercie l'association pour ce don et dit que le drapeau sera exposé en salle de conseil municipal, avec une protection (plexiglas ou autre). A cette occasion le conseil municipal offre 12 bouteilles de crémants pour l'apéritif.
 - La séance est levée à 19 h 45.

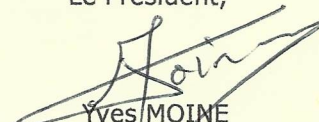
Des nouvelles cartes de membre pour la saison 2023-2024 sont en vente au tarif de 12 € par adulte.

La Secrétaire,



Marie France NICOLAS

Le Président,



Yves MOINE